



SYNDICAT CGT NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR

2, rue Hôtel de Ville 06300 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais
06202 Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52
syndicat.cgt@ville-nice.fr

A L'ATTENTION DU PERSONNEL DES ECOLES

- Vous avez été plus de 1 000 agents à signer la pétition demandant à la municipalité d'ouvrir des négociations dans le cadre de la mise en place du décret sur les rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- Vous avez été plus de 400 à venir à nos réunions d'informations syndicales des 14 et 18 avril
- Vous avez décidé que, si l'administration ne vous entendait pas, il fallait déclencher un mouvement fort et visible pour contraindre la municipalité à vous recevoir

- De nouvelles dispositions ont été annoncées par le nouveau Ministre de l'Education.
- Mais cela ne change rien car notamment, le maintien des 5 matinées obligatoires de scolarité, est confirmé

- Donc, il est plus que temps que la Municipalité ouvre des négociations avec vos représentants, pour que vos nouvelles contraintes horaires et vos missions soient construites avec vous.

Aussi la CGT, en conformité avec vos décisions, vous appelle à être en grève et à manifester le :

**VENDREDI 9 MAI PROCHAIN
RASSEMBLEMENT PLACE GARIBALDI
9 HEURES 30**

**VOUS VOULEZ ETRE ENTENDU E S – ALORS SOYEZ DANS LA RUE
UNI E S ET SOLIDAIRES, VOUS PRENDREZ VOTRE DESTIN EN MAINS**